

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 11

CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

★

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
--	---

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	14
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	15

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
--	----

6. PROGRAMME 136: INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	25
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26
7. PROGRAMME 137: RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	27
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	29
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	31
8. PROGRAMME 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	33
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	35
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	37

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds publics, le Gouvernement s'engage à intensifier les actions nécessaires pour combattre les phénomènes à travers le renforcement des mécanismes de lutte avec l'implication effective du législatif et du judiciaire. Les actions à mener porteront notamment sur les actions suivantes :

- la systématisation de la réédition des comptes ;
 - la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélégats et la récupération des fonds détournés ;
 - l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et le bien public ainsi qu'une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la fortune publique ;
 - le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.
- De ce fait, il ressort clairement que les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat sont appelés à jouer un rôle fondamental dans l'atteinte des objectifs globaux du DSCE.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions du Décret 2013/287 du 04 Septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, le CONSUPE est l'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques (ISC) du Cameroun.

Ils sont chargés, sous l'autorité directe du Président de la République dont ils reçoivent les instructions et à qui ils rendent compte, de l'audit externe.

A ce titre, ils ont notamment pour missions :

- la vérification, au niveau le plus élevé, des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnels ou laïcs bénéficiant des concours financiers, avais ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques, sur les plans administratifs, financiers et stratégique ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
- le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;
- le contrôle en cas de nécessité de la qualité des rapports d'audits effectués pour le compte de l'Etat ou de ses démembrements par les cabinets privés ;
- l'évaluation des programmes et projets ;
- l'appui au renforcement des capacités des ordonnateurs et des gestionnaires des crédits publics ;
- l'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique, aux structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres départements ministériels et organismes publiques et parapubliques ;
- la diffusion des normes de vérification et d'audits dans le secteur public et parapublic ;
- l'assistance du gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat ;

Les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent, sur instruction du président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des organismes privés, poursuivant un objet ayant un lien avec le service public et présentant un caractère stratégique pour l'Economie ou la Défense Nationale.

Dans l'exercice de leurs attributions, Les services du Contrôle Supérieur de l'Etat effectuent :

- Un contrôle de conformité et de régularité ;
- Un contrôle financier ;

- Un contrôle de performance ;
- Un contrôle de l'environnement ;
- Un contrôle des systèmes d'information.

En outre, les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat concourent à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics dans les conditions prévues par les lois et règlement en vigueur.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans l'exécution de ses missions réglementaires, le Contrôle Supérieur de l'Etat s'est attelé au cours des trois derniers exercices (2011, 2012, 2013) avec les ressources allouées issues tant du budget de fonctionnement que du budget d'investissement, à réaliser:

- des missions de contrôles et de vérification ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs et des organes de contrôle interne des diverses administrations;
- le développement des infrastructures et l'amélioration des conditions de travail ;
- la tenue des sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF).

3.1 BILAN TECHNIQUE

Année 2011

Les principales réalisations sont les suivantes :

- 01 mission spéciale d'audit de contrôle a été déployée ;
- Missions de collectes des dossiers permanents dans 13 entreprises ;
- La tenue de 8 sessions CDBF ;
- La formation des nouveaux cadres, du personnel administratif et la remise à niveau des vérificateurs ;
- Achèvement de la construction du bâtiment C et la poursuite de la réhabilitation du bâtiment D ;
- L'acquisition de 9 véhicules de missions ;
- L'acquisition des mobiliers et équipements de bureaux ;
- Défense de l'Etat dans 5 affaires.

Année 2012

- 16 missions d'audit de contrôles ont été déployées sur le terrain dont :
 - 3 missions ordinaires pour le contrôle des entreprises publiques et parapubliques ;
 - 13 missions spéciales pour le contrôle des entreprises publiques et parapubliques ;
 - 5 pour les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Missions de collectes des dossiers permanents dans 64 administrations et entreprises ;
- La tenue de 38 sessions CDBF ;
- La formation des nouveaux cadres, du personnel administratif et la remise à niveau des vérificateurs ;
- Poursuite de la réhabilitation du bâtiment D ;
- Etudes pour l'acquisition du bâtiment E ;
- L'acquisition de 11 véhicules de missions ;
- L'acquisition des mobiliers et équipements de bureaux ;
- La finalisation de la stratégie sectorielle du CONSUPE ;
- L'élaboration du cadre organique ;
- L'élaboration du statut du vérificateur ;
- L'élaboration du Guide du vérificateur ;
- Défense de l'Etat dans 7 affaires.

Année 2013

- Missions de collectes des dossiers permanents dans 7 entreprises ;
- La tenue des sessions CDBF ;
- Défense de l'Etat dans 7 affaires ;
- Des missions spéciales sont en cours d'exécution ;
- Des missions BIP sont en cours dans 03 Régions (Centre, Sud, Est)

3.2 BILAN FINANCIER

Les ressources mises à disposition pour l'atteinte de ces réalisations ont été réparties de manière efficiente dans l'optique de toucher le maximum de cibles. Ce pendant, la modicité des moyens disponibles a souvent contraint à étaler sur plusieurs exercices la programmation de certaines activités. Le budget afférent à la période de 2011 à 2013 est évalué à 12 451 000 000 (Douze milliards quatre cent cinquante un millions) FCFA répartis ainsi qu'il suit : Il ressort des données du graphique que, pour la période allant de 2011 à 2013, le budget global est resté quasiment constant. Contrairement au budget de fonctionnement, le budget d'investissement connaît depuis 2011 une baisse continue.

Le taux d'exécution du budget de l'exercice 2013 au 4 octobre a déjà atteint 70,66% dont 80% pour le fonctionnement et 22% pour l'investissement tel qu'il ressort des tableaux-dessous : Il ressort du tableau ci-dessus que le programme 1 relatif aux missions d'audit du CONSUPE est consommé à hauteur de 96%. Ce taux d'exécution révèle que les fonds alloués aux audits sont insuffisants dans la mesure où le programme annuel de vérification est à peine entamé.

BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET 2013 PAR GRANDES MASSES

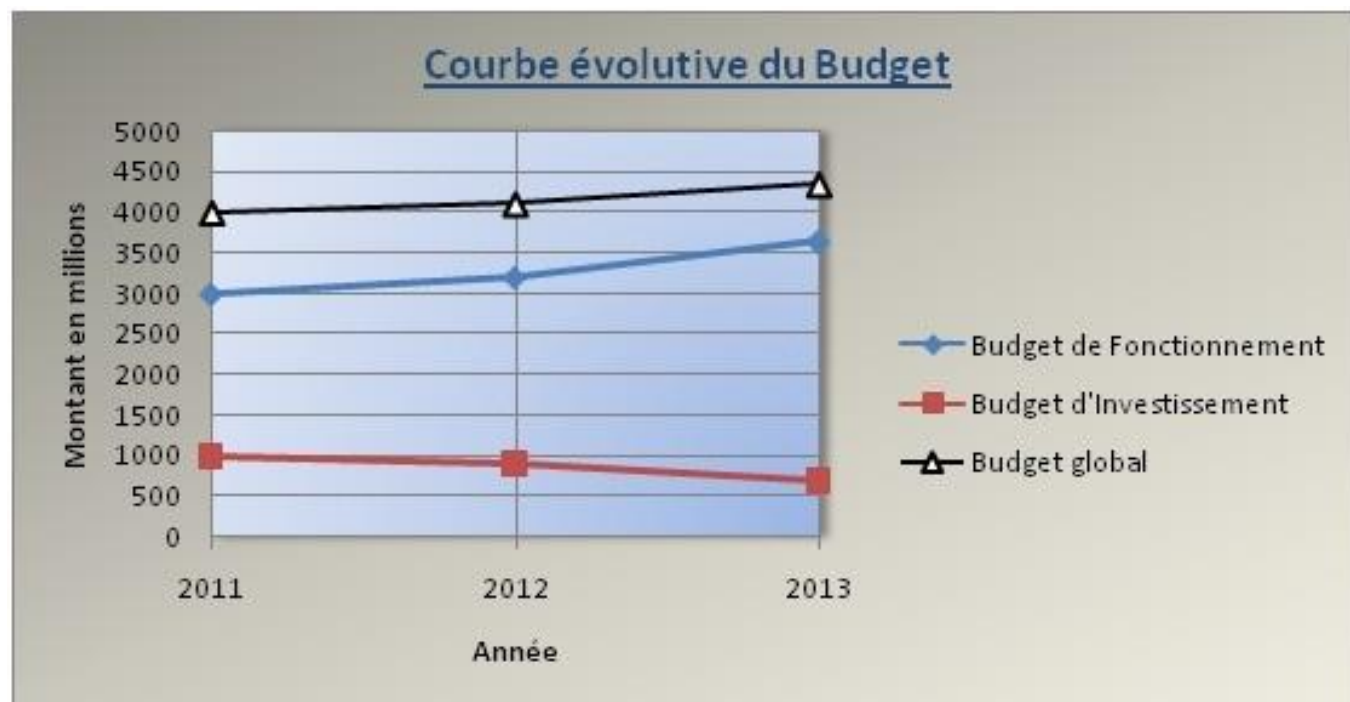
Il ressort du tableau ci-dessus que dans le cadre de l'exécution du budget 2013, le budget de fonctionnement est consommé à hauteur de 80%.

BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET 2013 (FONCTIONNEMENT ET BIP)

Dans le tableau ci-dessus, l'investissement représente environ 16% du Budget 2013 du CONSUPE, alors que le fonctionnement se situe autour de 84%. A ce jour, le budget d'investissement est consommé à hauteur de 22%.

Sources de financement	Rubrique	2011(milliers de F CFA)		2012(milliers de F CFA)		2013(milliers de F CFA)	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ressources internes ordinaires	BF	2 999 000	75	3 206 000	78,08	3 646 000	83,89
/spéciales	BIP	1 000 000	25	900 000	21,92	700 000	16,11
Total		3 999 000	100	4 106 000	100	4 346 000	100

Plan financier



SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET 2013 PAR PROGRAMMES ET ACTIONS						
		UTILISATEURS	DOTATION	MONTANT ENG	MONTANT RESTA	%
PROGRAMME 1: RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	ACTION 1: REDYNAMISATION DES CONTROLES ET VERIFICATIONS	DIAC, DIEP	507 600 000	507 600 000	-	100%
	ACTION 2: RENFORCEMENT DES CAPACITES DU CDBF DE MANIERE A ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES DECISIONS RENDUES	CDBF, MINDEL	244 600 000	220 850 000	23 750 000	90%
TOTAL PROGRAMME 1			752 200 000	728 450 000	96 422 538	96%
PROGRAMME 2: AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL JURIDIQUE ET METHODOLOGIQUE DU CONTROLE ADMINISTRATIF EN VUE DE SON ARRIMAGE AUX STANDARDS INTERNATIONAUX	ACTION 1: HARMONISATION ET OPTIMISATION DU SYSTHEME DE CONTROLE ADMINISTRATIF	AI; DEAJ, DFCI	626 100 000	500 880 000	125 220 000	80%
	ACTION 2: CAPITALISATION DES APPORTS DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE	DFCI	6 300 000	6 300 000	0	100%
TOTAL PROGRAMME 2			632 400 000	507 180 000	125 220 000	90%
PROGRAMME 3: PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES	ACTION 1: MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MODERNE	CELCOM	42 200 000	25 320 000	16 880 000	60%
	ACTION 2: GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	DAG (sigipes, personnel, documentation et archives)	65 900 000	65 900 000	0	100%
	ACTION 3: MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	CT2, CELSUI	49 500 000	49 500 000	0	100%
	ACTION 4: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	CT2, CT1, COURRIER, CELTIC, CELTRAD, A1, A2, CELSUI, DAG, SG, MINDEL	2 803 800 000	1 694 103 000	1 109 697 000	60%
TOTAL PROGRAMME 3			2 961 400 000	1 834 823 000	1 419 986 346	62%
TOTAL MINISTERE			4 346 000 000	3 070 800 000	1 275 200 000	71%

Montants en milliers de francs CFA	DOTATION	MONTANT ENGAGE	MONTANT RESTANT	%
SALAIRE	739 000	628 150	110 850	85%
TRAITEMENT HORS PERSONNEL	561 000	451 000	110 000	80%
BOURSES ET STAGE	212 000	212 000	-	100%
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 134 000	1 625 650	508 350	76%
TOTAL	3 646 000	2 916 800	729 200	80%

3.3 PERSPECTIVES

L'atteinte des objectifs assignés à une organisation est tributaire en partie des moyens alloués. Ceci se vérifie dans une administration comme le Contrôle Supérieur de l'Etat qui est chargé de la protection de la fortune publique. Aussi, les perspectives à court terme sont les suivantes :

- Renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique en intensifiant les missions d'audits et systématiser la sanction à l'encontre des auteurs des atteintes à la fortune publique ;
- Renforcer la prévention des atteintes à la fortune publique ;
- Suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la commission mixte de suivi des décisions du CDBF en déployant des missions de recouvrement dans les 10 régions et à l'étranger ;
- Poursuivre la traduction des gestionnaires du BIP auteur des fautes de gestion ;
- Améliorer le système de répression non judiciaire des atteintes à la fortune publique en créant des synergies entre les acteurs institutionnels chargés de la protection des biens publics ;
- Renforcer les capacités, améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel ;
- Formation du personnel de la solde et en liquidation des droits ;
- Elaboration du Manuel de procédure ;
- Informer et communiquer à suffisance sur ses actions, missions et responsabilité d'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques ;
- Défendre les intérêts de l'Etat devant les juridictions.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En référence à la répartition du travail gouvernemental, le CONSUE s'est fixé pour objectif stratégique, de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance en aidant le gouvernement à améliorer le rendement, parfaire la transparence, veiller à la reddition des comptes, maintenir la crédibilité, lutter contre les atteintes à la fortune publique et favoriser l'utilisation

des ressources publiques de manière rentable et effective au profit des populations.

Cet objectif est issu de la vision à long terme par laquelle le Cameroun ambitionne à l'horizon 2020 à mettre en œuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

L'atteinte de cet objectif s'effectuera dans le cadre des programmes suivants :

- Programme 1 : Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats ;
- Programme 2 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
- Programme 3 : Pilotage et Renforcement des capacités opérationnelles des Services.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La stratégie de la mise en œuvre des programmes se fera ainsi qui suit :

Programme 1 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique

L'objectif de ce programme est de réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique avec comme indicateur : le nombre d'administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif ; il s'agit de :

- Sensibilisation aux enjeux de la protection de la fortune publique ;
- Renforcement et développement des capacités professionnelles des auditeurs internes des départements ministériels et organismes publics ;
- Renforcement des capacités du personnel du CONSUPE ;
- Développement et renforcement de la coopération avec les autres acteurs intervenant dans la protection de la fortune publique.

Programme 2 : Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats

Il a pour objectif de réduire le risque de mal gouvernance réparer le préjudice subi par l'Etat avec comme indicateur, la proportion des gestionnaires indélégats contrôlés et traduits devant le CDBF.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif ; il s'agit de :

- Intensification des audits ;
- Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats.

Programme 3 : Pilotage et Renforcement des capacités opérationnelles des Services.

Le programme 3 quant à lui a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat avec comme indicateur le taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières. Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne ;
- Management des ressources humaines ;
- Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles ;
- Renforcement des capacités institutionnelles ;
- Prospectives, Etudes Techniques des Programmes et Projets ;
- Pilotage et coordination des

services.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 136

INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	Réduire le risque de mal gouvernance	Proportion du budget contrôlé	10.0	30.0	Services centraux
02	SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	Réparer les préjudices subis par l'Etat	Proportion des gestionnaires indélégats sanctionnés	0.0	100.0	Services centraux

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	Développer la culture de la reddition des comptes	Proportion de gestionnaires des Administrations à forte capacité budgétaire sensibilisés	0.0	30.0	Services centraux
02	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS	Développer la fiabilité des contrôles de premier degré	Proportion d'auditeurs internes formés	0.0	30.0	Services centraux
03	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE	Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE	Proportion des vérificateurs formés annuellement à hauteur des normes INTOSAI	0.0	30.0	Services centraux
04	DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	Développer une synergie d'action avec les autres acteurs de la lutte contre la corruption	Nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention	1.0	5.0	Services centraux

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 138

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	30.0	70.0	Services centraux

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

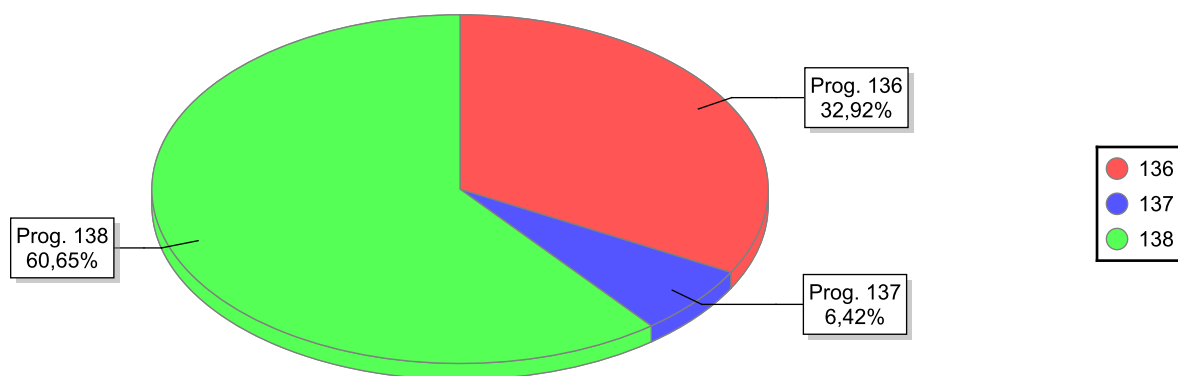
02	MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE	Délai moyen de traitement des dossiers	0.0	3.0	Services centraux
03	RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	Améliorer les conditions et le cadre de vie des personnels du CONSUPE	Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail	50.0	80.0	Services centraux
04	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	renforcer le positionnement stratégique du CONSUPE au sein de l'appareil institutionnel de l'Etat	Proportion du budget de l'Etat affecté aux missions d'audits	0.0	1.0	Services centraux
05	PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS	Rendre la cellule efficace	Nombre de livrables PPBS produit suivant la circulaire n° 050	4.0	4.0	Services centraux
06	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE	Fréquence des réunions de coordination	0.0	1.0	Services centraux

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

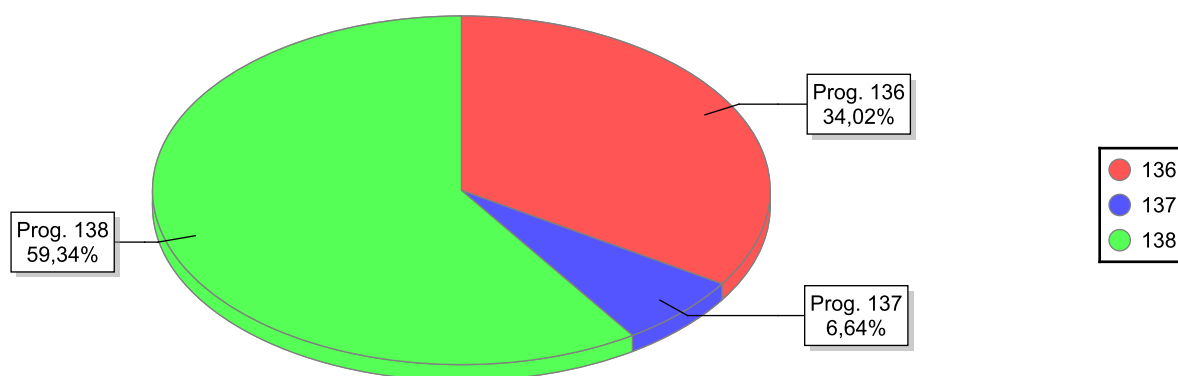
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
136	INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	1 686 300 000	1 686 300 000	0	0	1 686 300 000	1 686 300 000
137	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	329 000 000	329 000 000	0	0	329 000 000	329 000 000
138	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	2 041 700 000	2 041 700 000	1 065 000 000	900 000 000	3 106 700 000	2 941 700 000
Total		4 057 000 000	4 057 000 000	1 065 000 000	900 000 000	5 122 000 000	4 957 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 136

INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET
SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE
DES GESTIONNAIRES INDELICATS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

TONYE Paul Emmanuel
Seréctaire Général

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire le risque de mal gouvernance et reparer les préjudices subis par l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Proportion des gestionnaires indélégats traduit devant le CDBF	%	2011	15	2014	10

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

ACTION 02 SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en uvre de ce programme sera de :

- Défendre les intérêts de l'Etat devant les juridictions;
- Lettre à jour des dossiers permanents ;
- Exécuter des missions d'audits ;
- Suivre et évaluer les recommandations des missions d'audit ;
- Diversifier des types de missions d'audit.
- Consolider le cadre permanent de coopération ;
- Traduire systématiquement les gestionnaires indélégats devant le CDBF ;
- Organiser les ateliers de renforcement des capacités des rapporteurs et secrétaires du CDBF ;
- Suivre l'exécution des décisions du CDBF.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

OBJECTIF 1 Réduire le risque de mal gouvernance

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Proportion du budget contrôlé	%	2011	10	2014	30

ACTION 02

SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES

INDELICATS

OBJECTIF 1 Réparer les préjudices subis par l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion des gestionnaires indélégats sanctionnés	%	2011	0	2014	100

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	1 496 500 000	1 496 500 000	0	0	1 496 500 000	1 496 500 000
02	SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	189 800 000	189 800 000	0	0	189 800 000	189 800 000
Total		1 686 300 000	1 686 300 000	0	0	1 686 300 000	1 686 300 000

7. PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Dr CHI ASAFOR CORNELIUS
Auditeur Interne

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion des Administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion	%	2011	9	2014	20

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

ACTION 02 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS

ACTION 03 RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE

ACTION 04 DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en uvre de ce programme sera de :

- Organiser des Fora, Séminaires et/ou Conférences techniques sur des thématiques inhérentes à la protection de la Fortune publique ;
- Organiser des ateliers de vulgarisation du corpus législatif et réglementaire en

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE****OBJECTIF 1** Développer la culture de la reddition des comptes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de gestionnaires des Administrations à forte capacité budgétaire sensibilisés	%	2011	0	2014	30

ACTION 02**RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS****OBJECTIF 1** Développer la fiabilité des contrôles de premier degré

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion d'auditeurs internes formés	%	2011	0	2014	30

ACTION 03**RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE****OBJECTIF 1** Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion des vérificateurs formés annuellement à hauteur des normes INTOSAI	%	2011	0	2014	30

ACTION 04**DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE****OBJECTIF 1** Développer une synergie d'action avec les autres acteurs de la lutte contre la corruption

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention	nb	2011	1	2014	5

PROGRAMME 137: RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
02	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS	145 000 000	145 000 000	0	0	145 000 000	145 000 000
03	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE	107 000 000	107 000 000	0	0	107 000 000	107 000 000
04	DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	56 000 000	56 000 000	0	0	56 000 000	56 000 000
Total		329 000 000	329 000 000	0	0	329 000 000	329 000 000

8. PROGRAMME 138

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBIDA AMOUGOU Roger
Directeur des Affaires Générales

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières	%	2011	100	2014	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE
- ACTION 02** MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 03** RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES
- ACTION 04** RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES
- ACTION 05** PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS
- ACTION 06** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en œuvre de ce programme sera de :

- Elaborer et mettre en œuvre le Schéma Directeur Informatique 2014-2019 ;
- Finalisation de la stratégie de communication du CONSUPÉ ;
- Formation du personnel de la solde ;
- Développer les infrastructures ;
- Acquérir le matériel roulant et les équipements ;
- Préparer et suivre l'exécution du budget ;
- Coordonner les activités des programmes ;
- Mettre à la disposition les moyens financiers pour l'exécution des programmes.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE**

OBJECTIF 1 améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	%	2011	30	2014	70

ACTION 02**MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Délai moyen de traitement des dossiers	j	2011	0	2014	3

ACTION 03**RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES**

OBJECTIF 1 Améliorer les conditions et le cadre de vie des personnels du CONSUPE

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail	%	2011	50	2014	80

ACTION 04**RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES**

OBJECTIF 1 renforcer le positionnement stratégique du CONSUPE au sein de l'appareil institutionnel de l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Proportion du budget de l'Etat affecté aux missions d'audits	nb	2011	0	2014	1

ACTION 05**PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS**

OBJECTIF 1 Rendre la cellule efficace

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de livrables PPBS produit suivant la circulaire n° 050	nb	2011	4	2014	4

ACTION 06**PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES****OBJECTIF 1** Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Fréquence des réunions de coordination	nb	2011	0	2014	1

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	58 000 000	58 000 000	85 000 000	85 000 000	143 000 000	143 000 000
02	MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	717 500 000	717 500 000	0	0	717 500 000	717 500 000
03	RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	220 000 000	220 000 000	980 000 000	815 000 000	1 200 000 000	1 035 000 000
04	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	44 000 000	44 000 000	0	0	44 000 000	44 000 000
05	PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS	55 500 000	55 500 000	0	0	55 500 000	55 500 000
06	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	946 700 000	946 700 000	0	0	946 700 000	946 700 000
Total		2 041 700 000	2 041 700 000	1 065 000 000	900 000 000	3 106 700 000	2 941 700 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	1	SOUVERAINETE	5 122 000	4 957 000
Fonction	16	Fonctions de contrôle	5 122 000	4 957 000
Programme	136	INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	1 686 300	1 686 300
Action	01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	1 496 500	1 496 500
Article	33 00 05	Division des Inspections et de Contrôle des Administrations Publiques	408 500	408 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 500	17 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 000	9 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	70 000	70 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000	10 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	270 000	270 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article	33 00 06	Division des Inspections et de Contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées	190 500	190 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 000	9 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 000	7 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	104 000	104 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	33 00 07	Division des Inspections et de Contrôle des Entreprises du Secteur Public et Parapublic	190 500	190 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 000	9 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 000	7 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	104 000	104 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 08	Division des Inspections et de Contrôle des Etablissements Publics et des Organismes Spécifiques	645 500	645 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 500	16 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 000	9 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	9 000	9 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	210 000	210 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	330 000	330 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	33 00 09	Division des Affaires Juridiques et de l'Exploitation des Informations	61 500	61 500
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6262	Gratifications	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
Action	02	SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	189 800	189 800
Article	25 00 50	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	97 800	97 800
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6263	Indemnités spécifiques	84 800	84 800
Article	25 00 51	Secrétariat Permanent	92 000	92 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	18 500	18 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	16 500	16 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	500	500
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	500	500
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 137	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	329 000	329 000
Action 01	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	21 000	21 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6186	Honoraires et frais annexes	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	17 000	17 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Action 02	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS	145 000	145 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	145 000	145 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	49 000	49 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	85 000	85 000
Action 03	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE	107 000	107 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	107 000	107 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000	10 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	76 000	76 000
Action 04	DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	56 000	56 000
Article 33 00 03	Division de la Formation et de la Coopération Internationale	56 000	56 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 000	11 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 138	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	3 106 700	2 941 700
Action 01	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	143 000	143 000
Article 26 00 01	Cellule de Communication	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	65 000	65 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	45 000	45 000
Article 32 00 14	Cellule Informatique	18 000	18 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6199	Entretien des autres infrastructures	10 000	10 000
Action 02	MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	717 500	717 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	668 500	668 500
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	353 000	353 000
6262	Gratifications	10 000	10 000
6263	Indemnités spécifiques	45 500	45 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	220 000	220 000
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	40 000	40 000
Article 35 00 13	Cellule SIGIPES	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 700	2 700
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 300	4 300
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Article 35 00 40	Commission Paritaire d'Avancement des Agents Décisionnaires en Service au MINCONSUP	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	03	RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	1 200 000	1 035 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 200 000	1 035 000
Paragraphe	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	55 000	55 000
	6162	Entretien des ascenseurs	18 000	18 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	20 000	20 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	18 000	18 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	9 000	9 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	100 000	100 000
	2025	Evaluations de projets	12 000	12 000
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	315 000	150 000
	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	45 000	45 000
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	35 000	35 000
	2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	163 000	163 000
	2260	Achats de matériels de bureau	40 000	40 000
	2261	Achats de mobilier de bureau	70 000	70 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	300 000	300 000
Action	04	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	44 000	44 000
Article	33 00 09	Division des Affaires Juridiques et de l'Exploitation des Informations	21 000	21 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
	6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	23 000	23 000
Paragraphe	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action	05	PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS	55 500	55 500
Article	34 00 14	Cellule prospective et planification	42 500	42 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 500	20 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 500	13 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6263	Indemnités spécifiques	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article	34 00 15	Cellule programmation budgétisation	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Article	35 00 90	COMITE CHAINE PPBS	8 000	8 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Action	06	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	946 700	946 700
Article	22 00 30	Cabinet du Ministre Délégué Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat	278 700	278 700
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 000	16 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	25 000	25 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000	20 000
	6261	Heures supplémentaires	7 700	7 700
	6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
	6724	Concours, récompenses et distinctions honorifiques	10 000	10 000
Article	23 00 10	Auditeur Interne	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 500	7 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	23 00 11	Comité de lecture	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	23 00 21	Auditeur N°1	7 500	7 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	23 00 22	Auditeur n°2	7 500	7 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	24 00 11	CONSEILLER TECHNIQUE N°1	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	24 00 12	CONSEILLER TECHNIQUE N°2	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	25 00 10	Mutuelle de santé	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
Article	25 00 30	COMITE D'AUDIT	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	25 00 31	CELLULE DE SECURITE	17 000	17 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	26 00 01	Cellule de Communication	41 000	41 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	11 000	11 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000	5 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	7 000	7 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article	26 00 02	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	13 000	13 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 26 00 03	Service du Courrier et de liaison	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	3 000	3 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	4 000	4 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	78 000	78 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	14 000	14 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	14 000	14 000
Article 32 00 13	CELLULE DE SUIVI	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
Article 32 00 16	Cellule de Traduction	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6266	Indemnités de permanence	2 000	2 000
Article 32 00 17	Service de la Documentation et des Archives	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	64 500	64 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 500	12 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6262	Gratifications	2 000	2 000
	6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
Article	35 00 80	COMITE GENRE	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Générale	291 000	291 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6133	Frais de relève	4 000	4 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	23 000	23 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	79 000	79 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	84 000	84 000
	6186	Honoraires et frais annexes	20 000	20 000
	6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
	6265	Indemnités de billetage	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	3 500	3 500
	6901	Provisions de fonctionnement	20 000	20 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			5 122 000	4 957 000